

DESIGN
ZERO DECHET
CONCOURS 2023

NOTE THÉMATIQUE



SOMMAIRE

I- Les types de tourisme ciblés pages 3 à 5

- A. Les formes
- B. Le secteur activité
- C. Les acteurs

II- Le tourisme durable.....pages 6 à 9

- A. Définition, objectifs, principes
- B. Enjeux
- C. Les acteurs
- D. Comment agir ?
- E. Les problématiques

III- La réflexion créative proposéepages 10 à 12

- A. Du côté des hébergeurs touristiques
- B. Du côté des touristes
- C. Les flux de déchets à prévenir
- D. Les leviers d'action identifiés
- E. Exemples d'actions durables

Ressources.....page 13

I – Les types de tourisme ciblés

A. Les formes de tourisme ciblées

Deux types de tourisme sont à prendre en considération : le **tourisme d'affaires** et le **tourisme de loisir** aux échelles locales, nationales et internationales.

Qu'est-ce que le tourisme d'affaires ?

DÉFINITION

Il désigne l'ensemble des activités économiques liées à des déplacements individuels ou en groupe à but professionnel réparties en quatre principaux groupes

1. **Les voyages d'affaires** : déplacements à but professionnel avec pour objectifs une opération de relations publiques, un voyage de prospection clients ou bien un voyage de presse.
2. **Les conventions d'entreprises et les congrès professionnels** : elles rassemblent un public interne aux entreprises (forces de vente, collaborateurs, filiales) ou externe (clients, réseau de collaborateurs). Ce tourisme d'affaires englobe également les séminaires, les foires, les salons, les roadshows (tournées promotionnelles) ou les petits déjeuners d'affaires.
3. **Les Incentives et les voyages de récompense** : événements qui regroupent les séjours et séminaires dont le but est de développer la cohésion des équipes et leur motivation, les séjours de valorisation offerts aux équipes dans un cadre atypique (château, péniche, pays étranger, etc.) et les séjours offerts aux partenaires
4. **Les célébrations d'événements spécifiques**
Anniversaire d'entreprise, soirée de fin d'année, gala, etc

(Source : [Lemaqdelevenementiel.com/dossier tourisme d'affaires](http://Lemaqdelevenementiel.com/dossier_tourisme_d'affaires))

Qu'est que le tourisme de loisirs ?

DÉFINITION

Selon l'INSEE, le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Il peut recouvrir plusieurs formes :

1. **Le tourisme culturel** : « mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages »². (source : *Organisation Mondiale du tourisme*)
2. **Le tourisme de bien-être et de détente** : Le *Global Wellness Institute* le définit comme « un voyage associé à la poursuite du maintien ou de l'amélioration de son bien-être personnel »
3. **Le tourisme sportif** : désigne les voyages qui consistent à observer ou à participer à un événement sportif tout en restant à l'écart de l'environnement habituel des touristes. Le tourisme sportif est un secteur en pleine expansion de l'industrie mondiale du voyage et représente 7,68 milliards de dollars. (source : <https://www.hisour.com/fr/sports-tourism-39253/>)
4. **Le tourisme de nature, d'observation** : concerne toutes formes de **tourisme** basées sur la **nature** dans lesquelles la principale motivation des touristes est l'**observation** et la jouissance de la **nature** ainsi que des cultures traditionnelles qui prévalent dans les zones naturelles. (source : *Organisation Mondiale du tourisme*)

B. Le secteur d'activité touristique concerné

Il s'agit de l'hébergement touristique qui recouvre les types d'hébergements suivants

(Source : <https://www.service-public.fr/>)

- 1. Les hôtels de tourisme** : établissements commerciaux d'hébergement, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour à la journée, à la semaine ou au mois mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile. On distingue les hôtels indépendants et les hôtels de chaînes. Les hôtels de chaînes sont des enseignes appartenant à des groupes hôteliers. Au 1er janvier, l'hôtellerie de tourisme compte 18 172 hôtels en France métropolitaine (14 688 hôtels indépendants et 3 484 hôtels de chaînes) et 236 hôtels dans les départements d'outre-mer (225 hôtels indépendants et 11 hôtels de chaînes).
- 2. Les résidences de tourisme** : établissements commerciaux d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elles sont constituées d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation individuels ou collectifs regroupant, en un ensemble homogène, des locaux d'habitation meublés ou des locaux à usage collectif. Les locaux d'habitation meublés sont proposés à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile, pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois. Elles sont dotées d'un minimum d'équipements et de services communs.
- 3. Les campings** : destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations ainsi que d'équipements communs.
- 4. Parc résidentiel de loisirs** : exploités sous régime hôtelier sont destinés à l'accueil d'habitations légères de loisirs, de résidences mobiles de loisirs et de caravanes. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, destinés à la location pour une durée pouvant être supérieure au mois, ainsi que d'équipements communs. Ils accueillent une clientèle qui n'y élit pas domicile.
- 5. Les villages de vacances** : établissements touristiques constitués d'hébergements individuels ou collectifs proposant des séjours de vacances et de loisirs sous forme de forfait, comprenant la restauration ou des moyens individuels pour la préparation des repas, ainsi que l'usage des équipements collectifs de loisirs sportifs et culturels. La plupart des villages de vacances sont gérés par des associations de tourisme social (établissements affiliés à l'UNAT) ; les autres sont exploités par des sociétés commerciales (par exemple le groupe Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, partenaire du concours)
- 6. Les maisons familiales de vacances** : établissements sans but lucratif, à caractère social, familial et culturel qui ont pour principale vocation l'accueil des familles pendant leurs vacances et leurs loisirs. Elles sont, en priorité, ouvertes aux familles ayant des revenus modestes
- 7. Les auberges de jeunesse** : établissements généralement régis par une association à but non lucratif. Elles offrent aux usagers un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine individuelle de même que d'autres prestations, programmes et activités. Ces derniers sont principalement destinés aux jeunes dans un objectif éducatif et récréatif
- 8. Les centres internationaux de séjour (CIS)** : lieux d'hébergement et de restauration, ce sont aussi des lieux culturels. Le concept du CIS repose sur la convivialité, la rencontre et les échanges internationaux.
- 9. Les centres sportifs** : centres d'accueil et d'hébergement proposant des installations et des activités sportives. Ce sont des établissements du type UCPA ou « les Glénans ».

L'hébergement touristique non marchand proposé par des particuliers est hors sujet : résidences secondaires, hébergement dans la famille ou chez des amis, locations saisonnières et airbnb ...

C. Les acteurs du tourisme ciblés

Cibles directes : les hébergeurs touristiques marchands et leurs clients (particuliers et professionnels)



Les hébergeurs marchands indépendants ou appartenant à un groupe



Les touristes clients des hébergeurs marchands

Les cibles relais



Les institutionnels du tourisme durable et du tourisme durable



Les offices de tourisme



Les agences et plateformes de voyage



Les collectivités responsables de la gestion de sites touristiques

II- Le tourisme durable

A. Définition, objectifs et principes

(Source : ATD/Acteurs Tourisme Durable)

Le tourisme durable est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme :

“un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil”

Il vise l'équilibre **entre les trois piliers du développement durable** dans la production et réalisation d'activités touristiques.

Il a pour objectif de :

« rendre compatible l'amélioration des conditions environnementales et sociales qui résultent du développement touristique avec le maintien de capacités de développement pour les générations futures ».

(Objectif défini dans le cadre du plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 182 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992)

Ses principes sont :

1. **Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement** qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
2. **Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil**, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
3. **Assurer une activité économique viable sur le long terme** offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Applicables à toute forme et tout créneau touristique dans tous types de destinations, ces principes ont été définis en 1995 par le Comité 21 et actualisés en 2004 par le Comité de développement durable du tourisme de l'[Organisation Mondiale du Tourisme \(OMT\)](#).

B. Les enjeux du tourisme durable en France

Avec 89,3 millions de visiteurs internationaux en 2018, la France est la première destination touristique au monde.

Le tourisme durable vise à réduire l'impact environnemental de ce secteur clé de l'économie française qui représentait **7,4 % du PIB national en 2018 et 10,1 % de l'ensemble des emplois français.**

Le bilan environnemental du tourisme en France

Un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serres (GES) du secteur du tourisme en France réalisé en 2021 par l'ADEME, fait les constats suivants :

CLIMAT

- **Le secteur du tourisme en France a émis 118 millions de tonnes de CO2 équivalent en 2018 ce qui correspond à l'emprunte carbone de 11 millions de Français**
- **L'hébergement, les achats de biens et la restauration sont à l'origine de 20% des émissions et les mobilités touristiques en représentent 77% (dont 40% pour le transport aérien)**
- **Un voyageur produit 76 kg d'équivalent CO2 par jour, essentiellement imputables aux transports, et à l'hébergement à hauteur de 7 %....**

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

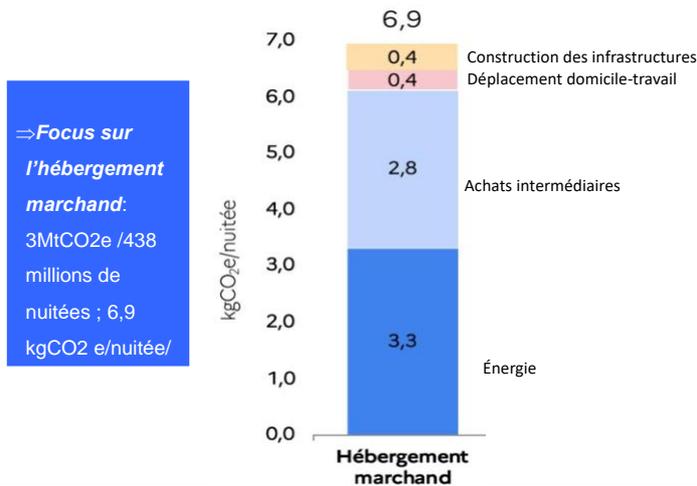
- **+ 27% de déchets pour les territoires à forte intensité touristique par rapport à la moyenne nationale (MTECT)**

RESSOURCES NATURELLES

- Jusqu'à +211% de consommation annuelle d'eau et +287% de consommation annuelle d'énergie pour les territoires fortement touristiques
-

Le bilan environnemental du tourisme en France : focus sur l'hébergement touristique marchand /Source ADEME

L'empreinte climatique de ce secteur est évaluée à 3MtCO₂e (438 millions de nuitées ; 6,9 kgCO₂e/nuitée)



12/09/2022

ADEME Ile de France

2

Le tourisme a donc des impacts négatifs sur l'environnement, d'autant que 95 % des touristes se concentrent sur 5 % des espaces dans le monde, en privilégiant souvent les mêmes périodes de l'année, avec une prédilection pour les sites naturels (en premier lieu, les zones littorales).

En parallèle, le secteur du tourisme est très exposé aux impacts du changement climatique (impacts liés aux canicules, inondations, feu de forêt, ressource en eau, recul du trait de côte...).

À ces impacts environnementaux viennent s'ajouter, en raison de la forte augmentation mondiale du nombre de touristes, des phénomènes d'inflation des prix du logement et de l'alimentation, mais aussi d'appauvrissement des cultures et des patrimoines locaux par la « mondialisation » des sociétés. ([source site notre-environnement.gouv.fr](#), site gouvernemental, produit par le Commissariat général au développement durable (CGDD), direction du ministère de la Transition écologique).

Dans ce contexte, le tourisme durable aspire à être, à la fois, plus respectueux de l'environnement, plus attaché au développement économique des sites traversés et plus soucieux du droit et des conditions de travail des professionnels du tourisme, des cultures rencontrées, des personnes aux revenus modestes ou atteintes de handicaps.

Cela correspond aux trois « piliers » du développement durable : l'environnement, l'économie, le social et sociétal et à la définition du tourisme durable donnée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

(source [site notre-environnement.gouv.fr](#), site gouvernemental, produit par le Commissariat général au développement durable (CGDD), direction du ministère de la Transition écologique)

C. Les acteurs clés du tourisme durable en France

ATOUT FRANCE - L'agence de développement touristique de la France, chargée de renforcer le positionnement de la destination France à l'international et d'accompagner le développement de l'offre touristique française. Une des missions de cet opérateur de l'état est l'adaptation de l'offre touristique aux nouvelles attentes des visiteurs en matière de développement durable, de nouveaux services et de digitalisation.

ATD - Partenaire du concours, Acteurs du Tourisme Durable fédère l'ensemble du secteur touristique et est le premier réseau professionnel national visant à faire évoluer l'ensemble du secteur vers des pratiques plus responsables, par la création de synergies et la valorisation de bonnes pratiques.

L'ADEME – L'agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie met à disposition de l'expertise, des outils et méthodologies ainsi que des financements pour soutenir la transition écologique du secteur touristique. L'ADEME a notamment publié le premier Bilan des émissions de gaz à effet de serre du tourisme en France ainsi que le rapport *Tourisme durable : 20 mesures pour une transition de la 1ère destination touristique mondiale*. Elle est également l'opérateur du Fond tourisme durable lancé en 2020 dans le cadre de France Relance, qui apporte un appui aux hébergements touristiques et restaurants en milieu rural pour soutenir leurs investissements dans la transition écologique.

CLEF VERTE – Développé en France depuis 1998, le label **Clef Verte** est, par le nombre d'établissements labellisés et **par son antériorité, le premier écolabel pour les établissements touristiques en France**. Les critères du label Clé Verte reposent sur :

- une mise en œuvre d'une politique environnementale et d'une démarche socialement responsable
- une gestion intelligente des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage),
- une maîtrise des consommations d'énergie et d'eau,
- des achats responsables (en particulier pour l'alimentation et l'entretien),
- une sensibilisation active de la clientèle

Le processus de labellisation prévoit des audits réguliers et la collecte de preuve pour attester du sérieux de la démarche des établissements.

D. Comment agir pour le tourisme durable ?

La mise en place d'une démarche environnementale dans le secteur de l'hébergement touristique se déroule selon les étapes suivantes (source ADEME) :

ETAPE 1 Créer une dynamique interne  Implique l'engagement de la direction et du personnel	ETAPE 2 Évaluer la situation environnementale  Réaliser un diagnostic de l'état initial	ETAPE 3 Cibler les actions prioritaires à mener  Définir un plan d'action	ETAPE 4 Mettre en œuvre le plan d'action et communiquer  Sensibilisation du personnel et des clients	ETAPE 5 Suivre et mesurer ses actions  Quantifier les bénéfices économiques et environnementaux grâce à des indicateurs clés
--	---	---	--	--

E. Les problématiques rencontrées par les hébergeurs touristiques dans la mise en place de leur démarche environnementale

Elles ont été identifiées via des entretiens menés auprès des principaux acteurs du tourisme durable en France et en région Île-de-France entre avril et septembre 2022.

Elles concernent :

La mobilisation et l'accompagnement

- Comment mobiliser davantage des acteurs professionnels de l'hébergement autour des enjeux du tourisme durable ?
- Comment mieux les accompagner vers une transition écologique transversale touchant à la fois à leur mode de production, d'organisation, de recrutement, de gestion des ressources, de gestion des déchets, de suppression des emballages plastique

La sensibilisation des touristes

- Comment faire des touristes des acteurs du tourisme durable (approche, information, équipements..) ?

La promotion d'une offre durable du tourisme

- Comment favoriser le choix par les particuliers d'une offre de tourisme durable ` ,
- Comment renforcer la visibilité de l'offre de tourisme durable auprès des agences de voyages, des plateformes de réservation

Le développement d'une économie circulaire du tourisme

- Comment favoriser **une économie circulaire du tourisme** qui améliore l'efficacité de l'utilisation des ressources en agissant sur l'offre des acteurs économiques (éco-conception de produits ou services...), la demande et les comportements des consommateurs (consommation responsable, allongement de la durée d'usage...), ainsi que l'amélioration de la gestion des déchets

La réduction des déchets et l'amélioration de leur gestion

Prévention :

- Comment réduire davantage le gaspillage alimentaire ?
- Comment promouvoir auprès des touristes un mode de consommation zero déchet ?
- Comment réduire les emballages jetables et volumineux des fournisseurs ?
- Comment réduire les produits jetables d'accueil ?
- Comment avoir des équipements plus durables ?

Gestion

- Comment mieux former le personnel aux consignes de tri (de la chambre au bac de tri) ?
- Comment mieux informer et sensibiliser les touristes aux consignes de tri ?
- Comment mieux gérer les pics d'affluence qui se traduisent par une augmentation de la quantité de déchets à collecter et à traiter ?
- Comment mieux trier les emballages de livraison ?

Réemploi, réutilisation

- Comment favoriser l'économie du partage et le recours à des équipements recyclés ou réemployés ?

IV- LA RÉFLEXION CRÉATIVE PROPOSÉE

A. Du côté des hébergeurs touristiques

La réflexion créative proposée est de :

- Développer un projet de design éco-conçu qui facilite et accompagne la démarche durable des hébergeurs touristiques marchands pour répondre à l'un ou plusieurs des objectifs suivants :



FAVORISER DES ACHATS RESPONSABLES :

- ⇒ Achats de produits, biens et services locaux
- ⇒ Usage d'équipements recyclés
- ⇒ Partage de biens, services, ressources



SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT CLIENTS, FOURNISSEURS ET SALARIÉS

- ⇒ Promotion d'une consommation locale et d'un tourisme local



PROMOUVOIR ET VALORISER LA DÉMARCHÉ DURABLE

- ⇒ Valorisation de la démarche durable auprès des clients pour en faire des acteurs et ambassadeurs
- ⇒ Mise en réseau entre hébergeurs, producteurs, commerçants, engagés dans une démarche durable

B. Du côté des touristes

La réflexion créative proposée est de :

- Développer un projet de design éco-conçu pour engendrer un changement de comportement du touriste sur l'une ou deux des pratiques suivantes :



LE CHOIX D'UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DURABLE

- ⇒ En rendant plus visible les démarches durables des hébergeurs



UNE CONSOMMATION ZÉRO DÉCHET ET DURABLE (hors énergie)

- ⇒ Dans le lieu d'hébergement : (produits d'accueil, d'hygiène et de toilette)
- ⇒ Sur le territoire environnant le site d'hébergement (achats alimentaires, goodies, mobilité..)

C. Les flux de déchets à prévenir

LES FLUX DE DÉCHETS A PREVENIR DANS LE CADRE DU PROJET DESIGN SONT LES SUIVANTS :

- Équipements jetables : nappes en papier, alèse de matelas
- Linge de lit, de toilette, de restauration (incinéré en fin de vie)
- Emballages fournitures gros (alimentation, hygiène, entretien)
- Emballages individuels des produits d'accueil en chambre et de restauration (beurre, confitures...)
- Équipements chambre (frigorifère, éclairage, petits électro-ménager)
- Dépliants, brochures

⚠ HORS SUJET :

- Bouteilles d'eau
- Aliments / gaspillage alimentaire dans les lieux de restauration qui se situent en dehors des lieux d'hébergement

⚠ LA GESTION DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET LA GESTION DES DÉCHETS SONT HORS SUJET ⚠

D. Les leviers d'actions identifiés

En référence aux problématiques des hébergeurs dans leur démarche durable et aux besoins exprimés par les partenaires du concours, nous avons identifié les pistes suivantes pour des projets de design éco-conçus :

➤ POUR FAVORISER DES ACHATS RESPONSABLES :

- **Produits d'accueil dans les chambres d'hôtels** /emballage et contenu (Savon, shampoing, gel douche, bouteille eau, capsules mono doses)
- **Idées pour remplacer les kits d'accueil dans les mobil-homes** / locatifs par systèmes rechargeables générant moins de déchets tout en respectant les exigences sanitaires et sans trop compliquer la vie du personnel de ménage.

Alternatives aux alèses jetables dans les campings

- **Équipements mutualisés**

Équipements individuels plus réparables (électroménager, minibar, luminaires lave-vaisselle (pièces interchangeables/ ref lave-vaisselle BOB)

- **Distributeurs en vrac avec contenants** consignés pourraient être imaginés pour les produits ménagers mais aussi le nécessaire alimentaire : huile, vinaigre, sel, sucre, etc.
- **Conception d'emballages réemployables et écologiques pour remplacer les emballages de livraison volumineux et jetables dont les gros bidons en plastique pour l'approvisionnement en vrac de certains liquides** (produits lessiviels, d'entretien, d'hygiène, huile alimentaire...). Il apparaît difficile de convaincre les partenaires de consigner/récupérer les contenants vides à chaque livraison de pleins.

➤ **POUR SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT CLIENTS, FOURNISSEURS ET PERSONNEL**

- **Sensibiliser à la source les producteurs pour proposer des emballages réutilisables** (Ex : un système de consigne ultra-simplifié pour les professionnels : proposer des contenants à emballages consignés (où que l'on soit les pros proposent les mêmes contenants et les touristes trouvent des "poubelles" à consigne sur leur chemin, déposent les emballages et une société dédiée récupère / lave et redistribue les emballages).
- **Développer une économie circulaire du tourisme** : approvisionnements durables, échanges de matières/services/ressources entre acteurs du tourisme et autres secteurs locaux, économie de la fonctionnalité, réduction de l'impact environnemental des goodies

➤ **POUR PROMOUVOIR ET VALORISER LA DÉMARCHE DURABLE**

- **Promouvoir les acteurs et l'offre du tourisme durable** auprès des lieux d'accueil des touristes
- Rendre visible et attractive la démarche durable des hébergeurs vis-à-vis de leurs clients

➤ **POUR LE CHOIX D'UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DURABLE**

- **Rendre plus visible pour les particuliers et les professionnels le choix d'une offre touristique durable** dans les agences de voyage, les plateformes de réservation...

➤ **POUR UN COMPORTEMENT ZÉRO DÉCHET DU TOURISTE**

- **Favoriser une consommation responsable et durable`**
- Développer une **communication positive** incitant à une consommation durable

E. Exemples d'actions mises en place par des hébergeurs dans le cadre de leur démarche durables

➤ Produits d'accueil

• Résidences hôtelières groupe Pierre & Vacances - produits salle de bain

Test de distributeurs de produit d'hygiène dans la salle de bain sur plusieurs résidences : non concluant car traçabilité des produits complexes et difficulté opérationnelle (à la différence d'un hôtel, ce sont des appartements donc il n'y a pas un entretien quotidien par les gouvernantes, ce sont les clients qui gèrent leur hébergement pendant leur séjour).

Test dans 10 résidences : kit d'accueil classique salle de bain (shampooing, gel douche, savonnette..) remplacé par uniquement une savonnette dans l'appartement et mise à disposition de shampooing/gel douche à l'accueil pour la clientèle loisirs, si besoin.



• Air Pur : des kits de bienvenue made in France

Kit cuisine (éponge, liquide vaisselle, etc)

Kit épicerie

Le contenu de chaque kit est adapté aux besoins d'une famille pour un séjour d'une semaine.

Les kits sont prêts à l'emploi et écologiques avec une sélection de produits « clean et green » pour une semaine



Kit L'Essentiel (5 produits) : 1 liquide vaisselle mains, 2 éponges (1 végétale / 1 grattante-végétale) et 5 sacs poubelles (4 x 30 L) / (1 x 10 L).

Le Complet (10 produits) : 1 liquide vaisselle mains, 1 lessive liquide, 1 nettoyant multi-usages, 6 tablettes lave-vaisselle, 2 éponges (1 végétale / 1 grattante-végétale), 5 sacs poubelles (4 x 30 L) / (1 x 10 L), 1 rouleau de papier toilette pour le 1er jour et un gel désinfectant sans rinçage pour les mains (50ml).

Kit Un Air Savoureux

Dans une pochette en coton bio

une sélection de café, thé, chocolat, sucre et de produits d'épicerie de base.



NB : Les produits sont peut-être plus « green » mais il reste quand même le problème de déchets plastiques (idem pour le kit d'accueil Center Parcs vaisselle ou hygiène qui sont des produits ecolabel mais qui créent du déchet plastique)

➤ Utilisation de mobilier de seconde main

• Projet mobilier pour les Aparthotel Adagio Access - Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs

Problématique : comment utiliser du mobilier de seconde main de manière industrielle ? (équiper 150 appartements avec même mobilier)

Solution étudiée : > projet des nouveaux mobiliers d'Adagio réalisé avec une école de design et un incubateur, <https://thomasdelagarde.fr/mobiliers-adagio-access>

➤ Consommation durable

Aparthotel Adagio - Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs

Déploiement des fontaines à eau, et proposition de gourdes dans appart Adagio

Villages Nature Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs

Idée : épicerie solidaire pour laisser nourriture à la fin du séjour aux autres clients ? (freins : contraintes hygiène et sécurité)- Villages Nature



➤ Prévention déchets

Camping Maeva Escapades Le Lac *** à Carnac- Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs

Test de la boîte à pizza réutilisable, la Miam'bwat [maeva](#),

Ressources

Tourisme en France /chiffres clés et perspectives

COMITE REGIONAL DE TOURISME ILE-DE-FRANCE – Repères de l'activité touristique 2022:

<https://pro.visitparisregion.com/chiffres-du-tourisme/chiffres-annuels/reperes-de-l-activite-touristique-a-paris-ile-de-france-2022>

Sensibilisation/promotion du tourisme durable

ATOUT FRANCE

- Tourisme et développement durable De la connaissance des marchés à l'action marketing
- <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/download/177/410/18?method=view>
- Panorama du tourisme en France/en IDF (type de fréquentation, etc.).
- <https://www.atout-france.fr/content/panorama-du-tourisme>

ADEME

- **Tourisme durable : 20 mesures pour une transition de la première destination touristique mondiale (octobre 2020) :**
<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4753-tourisme-durable-20-mesures-pour-une-transition-de-la-1ere-destination-touristique-mondiale.html>

Accompagnement de la démarche durable des professionnels

- **Guide pratique ADEME à l'attention des hébergeurs pour engager des actions environnementales** <https://www.ademe.fr/guide-pratique-a-l-attention-hebergeurs-engager-actions-environnementales>
- **Recueil des dispositifs d'aide et d'accompagnement pour les entreprises de l'ADEME:**
<https://librairie.ademe.fr/aides-financieres/4681-recueil-des-dispositifs-d-aide-et-d-accompagnement-pour-les-entreprises.html>
- **ATD Guide en ligne des bonnes pratiques hébergement** dans lesquelles les membres livrent leur démarche, pour concilier création de valeur économique, sociétale ou environnementale. A chaque fiche, son projet mené, les difficultés rencontrées, les bénéfices réalisés et les moyens mis en œuvre pour réussir. Des exemples d'actions qui suscitent des vocations et insufflent, à leur tour, de nouvelles initiatives à partager. <https://www.tourisme-durable.org/bonnes-pratiques/hebergement>
- **Institut Paris Région**, agence publique régionale d'urbanisme et de l'environnement qui réalise des **études et travaux nécessaires à la prise de décision de la Région Île-de-France et de ses partenaires**. En 2021, l'IPR devient le partenaire français du projet européen baptisé **TouriSME**. Avec le soutien de la Commission européenne, il a pour vocation de fournir aux petites et moyennes entreprises : « *les clés du tourisme durable pour réussir l'après-Covid* ». TouriSME comprend notamment un programme destiné aux professionnels de l'hébergement touristique et du voyage pour les accompagner dans **leur transition vers des pratiques plus durables**
https://www.tourmag.com/Un-guide-pratique-interactif-des-bonnes-pratiques-du-tourisme-durable_a113935.html
- **UMIH -Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - Guide des bonnes pratiques d'hôteliers** pour améliorer son impact environnemental et la performance de son entreprise
- <https://umih.fr/export/sites/default/.content/media/pdf/UMIH-GUIDE-HOTELS-FINAL-1.pdf>

Consommation durable /guides pratiques hôteliers ou voyageurs

- **100 labels environnementaux recommandés par l'ADEME**
<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4193-100-labels-environnementaux-recommandes-par-l-ademe.html> ; Voir également : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>

- **ATD – Atelier : ventes de produits responsables, attentes des clientèles et sensibilisation du voyageur à l'impact carbone** : replay des ateliers d'IFTM organisés par ATD
<https://www.youtube.com/watch?v=ncvohzzmwxo>
- **ATD – GUIDE DES DEMARCHES ET CERTIFICATIONS DU TOURISME DURABLE**
- [Http://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1680-guide-des-demarches-de-labellisation-pour-un-tourisme-durable\)](http://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1680-guide-des-demarches-de-labellisation-pour-un-tourisme-durable)
- **GREENTRIPPER** : guide en ligne pour devenir un voyageur responsable
<https://greentripper.org/fr/voyageurs/commentetreunvoyageurresponsable>

Impact environnemental du tourisme

- **ADEME - Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France** -Ce bilan GES est le premier exercice de quantification des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du secteur du tourisme en France. Téléchargement gratuit en ligne
<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>
- **ATD Comprendre et calculer l'impact carbone d'un voyage** pour le réduire et sensibiliser le voyageur
Formation Atelier IFTM <https://www.iftm.fr/content/dam/sitebuilder/ref/iftm/les-ateliers/FormationCarboneATD.pdf.coredownload.254779001.pdf>
- **ADT Livre blanc Tourisme et changement climatique accès** libre sur demande <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1281-atd-publie-son-livre-blanc-tourisme-et-changement-climatique>
- **GREENTRIPER Outil en ligne pour évaluer l'empreinte CO2 des voyages**
L'outil Greentripper permet de calculer l'empreinte CO2 des voyages,
Greentripper est une initiative belge de CO2logic, première organisation en Belgique et parmi les pionniers en Europe à mener ses clients vers la neutralité en CO2 (calculer, réduire & compenser) et à développer des projets certifiés et de haute qualité pour le climat.
<https://greentripper.org/default.aspx?cl=fr&olt=homehotel>

Diffusion d'outils et retours d'expérience sur l'économie circulaire et les déchets.

- **ADEME - Plateforme OPTIGEDE d'échanges et de diffusion d'outils et retours d'expérience sur l'économie circulaire et les déchets** destinée aux collectivités et aux entreprises
<https://www.optigede.ademe.fr/>